



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18ème
Nom de site	315671	Numéro	T10989
Adresse du site	51, rue de la Chapelle	Hauteur	R+6 (28m)
Bailleur de l'immeuble	Bailleur privé : ICF Habitat La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz en 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	30/06/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/04/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	25/06/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz en 4G) d'un site existant en 2G/3G/4G avec 3 antennes heptabandes en lieu et place des 3 bibandes existantes, 3 autres antennes tribandes ne seront pas modifiées (fréquences LTE 700/800/1800 et 2600MHz, 2G 900/1800MHz, 3G 900/2100MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.
Tilts (degrés)	Entre 6 et 14°

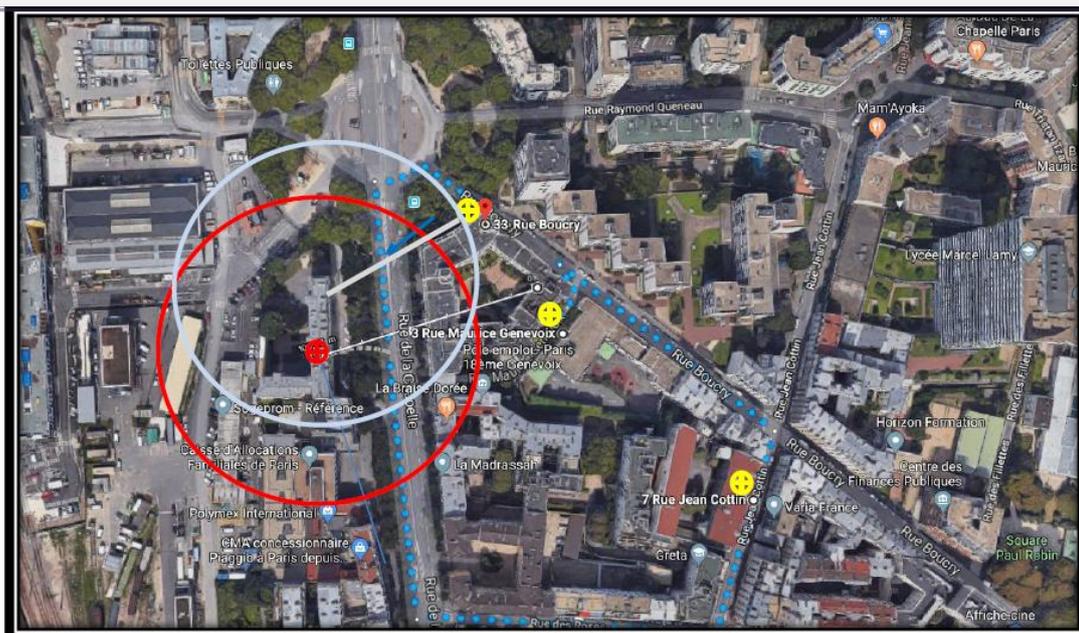
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes bibandes existantes par trois antennes Heptabandes de 2m. 3 antennes tribandes existantes ne seront pas modifiées
Zone technique	9 modules techniques associés aux antennes de taille réduite et de couleur gris clair seront placés proches des antennes sur un nouveau support, invisibles depuis la rue. Dans un local situé au sous-sol de l'immeuble, les 6 modules existants seront remplacés par 6 nouveaux modules.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	30,40m (Az 0°) 31,40m (Az 120 et 240°)

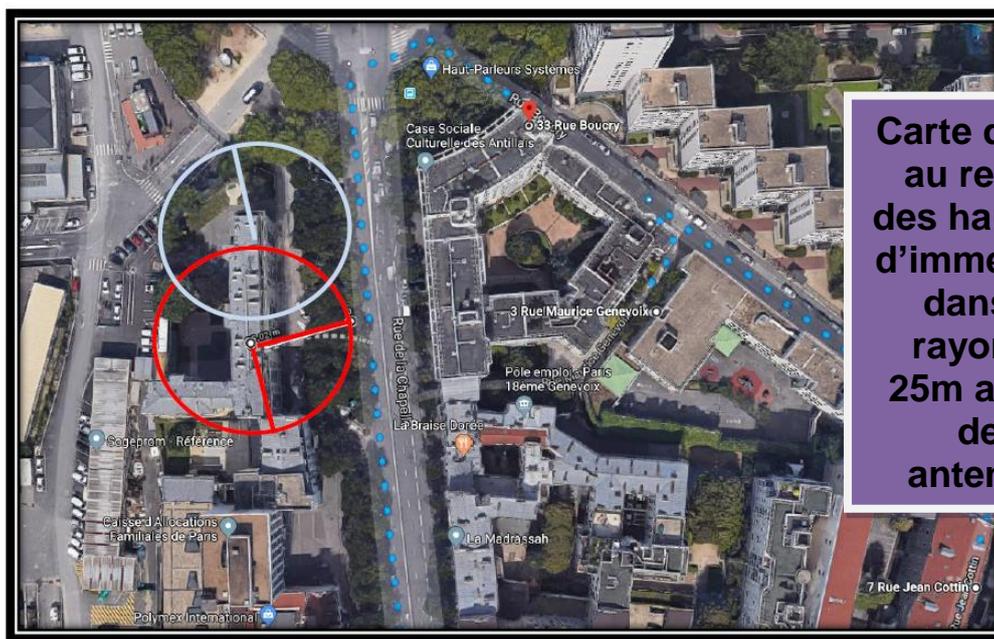
Conformité du dossier

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu en V/m
Ecole élémentaire	3 Rue Maurice Genevoix		X: 601755 Y: 2432909	210m	2.04% et 0.84V/m
Ecole élémentaire	7 Rue Jean Cottin		X: 601834 Y: 2432829	300m	0.52% et 0.21V/m
Accueil de jeunes enfants	33 Rue Boucry		X: 601720 Y: 2432953	100m	1.78% et 0.73V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

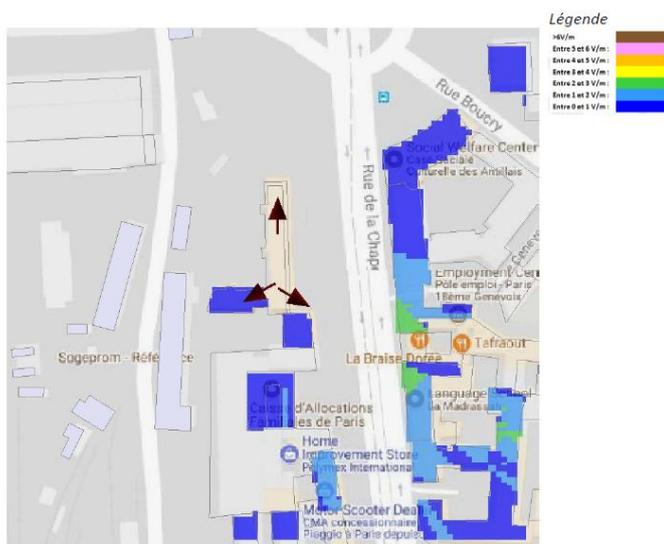
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



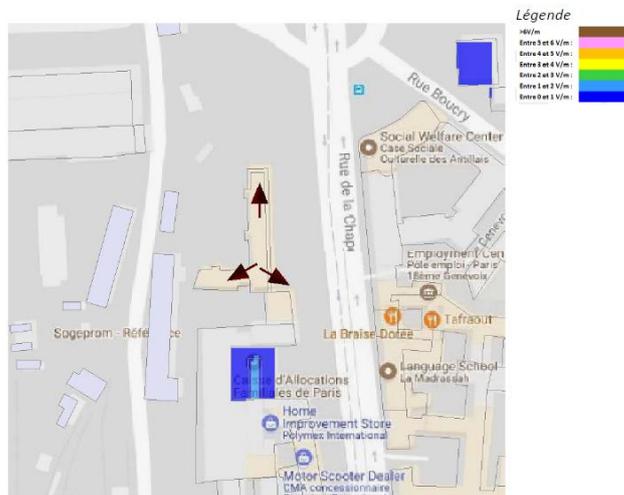
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



c. Azimut 240°

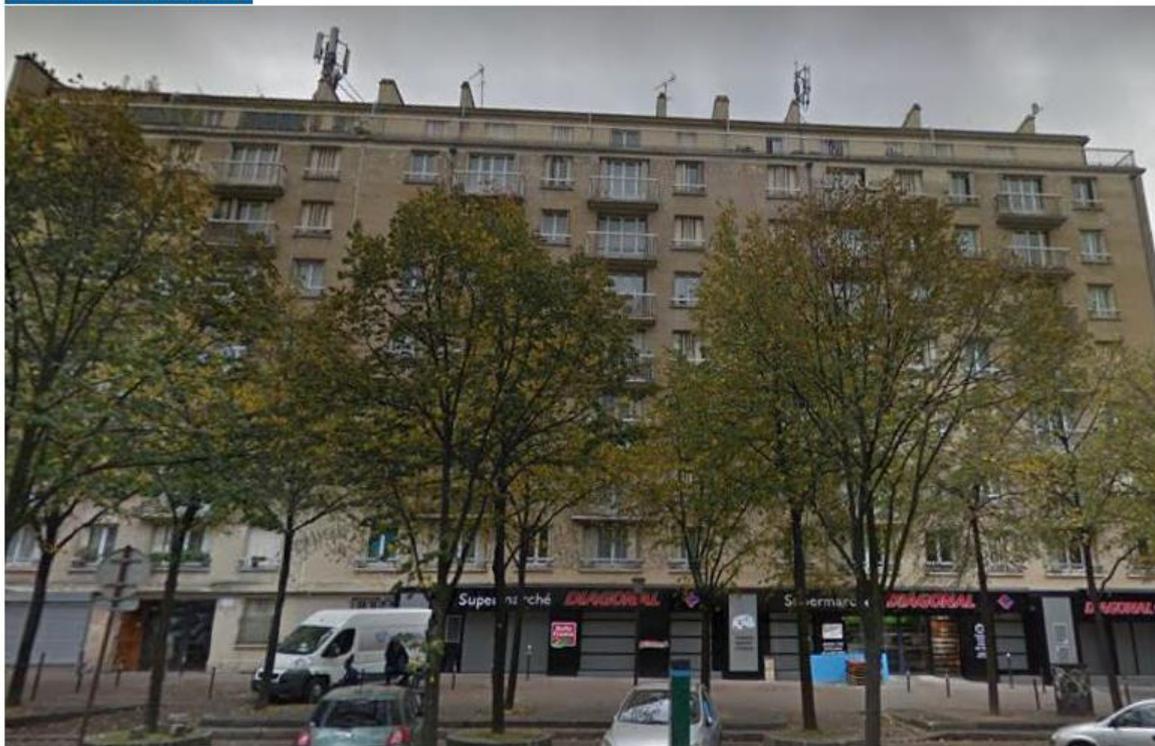
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



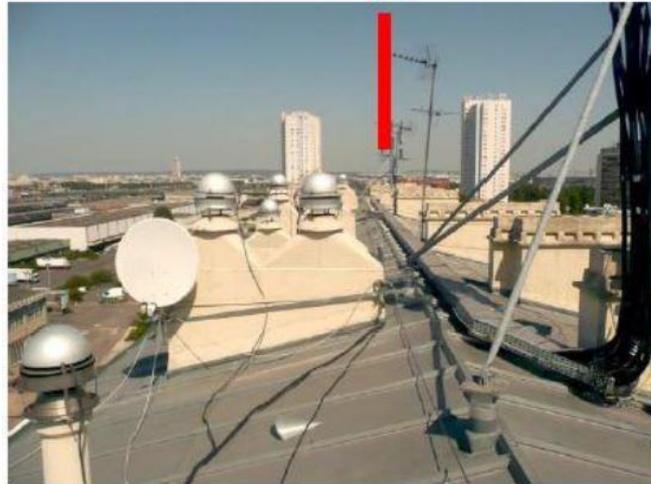
Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :

0



Azimut 120° :

120



Azimut 240° :

240

